

PROCES VERBAL
Conseil d'Administration de la fondation Méditerranée Infection
Mercredi 21 décembre 2011 à 12h

Salle de thèse n°1 Faculté de Médecine de la Timone, 27 Bd Jean Moulin, 13385 Marseille Cedex 5

Ordre du jour

- 1) Approbation du Procès Verbal du CA du 14 octobre 2011
- 2) Approbation des statuts modificatifs définitifs et du règlement intérieur
- 3) Désignation des membres du Conseil d'Administration
- 4) Désignation du Président et du trésorier, présentation du Directeur
- 5) Rapport d'activités 2011
- 6) Point budgétaire 2011
- 7) Question sur les bourses de thèse pour les étudiants étrangers (bourses ou CDD)
- 8) Point sur l'avancement de la nouvelle fondation :
 - a. Bâtiment : programmiste / ingénieur
 - b. Stratégie d'excellence
 - c. Infectiopôle Sud
- 9) Questions diverses

Étaient présents ou représentés :

- Professeur Didier RAOULT (Administrateur provisoire)

Les fondateurs

- **Université de la Méditerranée**, Yvon BERLAND (pouvoir à M Mège)
- **CNRS**, Alain FUCHS (Pouvoir à M Hermes)
- **IRD**, Michel LAURENT (Pouvoir à M Tissot-Dupont)
- **Institut Mérieux**, Alain MERIEUX (Pouvoir à M Raoult)
- **AP- HM**, Jean-Paul SEGADE (Pouvoir à M Brouqui)
- **INSERM**, André SYROTA (Pouvoir à M Nobile)
- **Établissement Français du Sang**, Gérard TOBELEM (Pouvoir à M Chiaroni)

Les partenaires

- **CHU Nîmes**, Jean-Louis ARNAUD (Pouvoir à M Sotto)
- **Université de Montpellier 1**, Philippe AUGÉ (Pouvoir à M Reynes)
- **Crédit Coopératif**, Jean-Louis BANCEL (Pouvoir à M Bertaud)
- **QIAGEN**, Nicolas BARDONNET (Pouvoir à M Kesler)
- **I2a**, Christian CUREL
- **Consortium Médi-Handtrace**, Bernard DELORD
- **CHU de Montpellier**, Philippe DOMY (Pouvoir à M Reynes)
- **EHESP**, Antoine FLAHAULT (Pouvoir à Mme Bloch)
- **Université de Montpellier 2**, Danièle HERIN (Pouvoir à M Reynes)
- **Université de Sophia Antipolis**, Albert MAROUANI (Pouvoir à M Dellamonica)
- **CERBA European Group**, Catherine COURBOUILLET (Pouvoir à Mme Rigal)
- **Sanofi Aventis**, Isabelle THIZON-DE-GAULLE (Pouvoir à Mme Rigal)

Membres avec voix consultatives

Les invités permanents

- **Conseil Régional PACA**, M Vauzelle représenté par Pascale CARIOU
- **Ville de Marseille**, Jean-Claude GAUDIN (Pouvoir à Mme Giner)
- **Rectorat Aix-Marseille**, Thierry CROUVISIER (Pouvoir à Mme Bouberteckh)

Les invités

- Docteur Yolande OBADIA
- **Expert comptable** - Innovatech Conseil, Marie Laure GUIDI
- **Consultant**, Daniel FRANCAL
- **Chef de Service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital de la Timone**, Professeur Philippe BROUQUI
- Professeur Jean-Marc ROLAIN
- Professeur Jean-Louis MEGE
- **Commissaire aux comptes - SYREC**, M Jean-Luc CHAMOULEAU
- **Chargée de Mission Infectiopôle Sud**, Charlotte YELNIK

Étaient excusés :

- **CHU de Nice**, Emmanuel BOUVIER-MULLER
 - **Marseille Provence Métropole**, Eugène CASELLI
 - **Conseil Général des Bouches-du-Rhône**, Jean-Noël GUERINI
 - **Professeur Christophe ROGIER**, Président du Conseil Scientifique Infectiopôle Sud
 - **IRT Lyon**, Philippe ARCHINARD
 - **GALDERMA**, Thibaud PORTAL
-

1) Approbation du Procès Verbal du CA du 14 octobre 2011

Le Procès Verbal du Conseil d'Administration du 14 octobre 2011 est approuvé à l'unanimité (annexes 1, 2).

2) Approbation des statuts modificatifs définitifs et du règlement intérieur

D Raoult informe le conseil que les statuts modificatifs approuvés par le Conseil du 14 octobre ont été validés par Décret en date du 30 novembre. (Annexes 3, 4).

3) Désignation des membres du Conseil d'Administration

Il est rappelé que seuls les membres du Conseil d'Administration sont habilités à voter lors des réunions. Ceci implique qu'en cas d'absence, un membre du Conseil ne peut donner pouvoir qu'à un autre membre du Conseil, et non à une personne extérieure. Si l'un des membres fait preuve d'absences répétées sa qualité de membre du Conseil d'Administration sera remise en question.

Les dix Personnalités Qualifiées, incluant les partenaires, qui siègeront au Conseil d'Administration sont élues par bulletin secret à l'unanimité (annexe 2) :

Jean-Olivier ARNAUD
Jacques BERGER
Pierre DELLAMONICA
Bernard DELORD
Rodolphe HALAMA
Guy MOULIN
Yolande OBADIA
Didier RAOULT
Jacques REYNES
Claudine RIGAL

4) Désignation du Président, du trésorier, et du Directeur

Le Dr Yolande Obadia est élue par vote à bulletin secret à la Présidence (16 voix et une abstention) (annexe 5).

M Segade est proposé et élu en tant que Trésorier.

Il est proposé la désignation d'un trésorier adjoint, conformément à l'article 1 – 4 du règlement intérieur, M Valdez est élu sur ce poste.

La Présidente propose le Pr Didier Raoult à la Direction de la Fondation. Cette proposition est approuvée à main levée et à l'unanimité.

5) Rapport d'activités 2011

Le rapport d'activités 2011 de l'Infectiopôle Sud est présenté (annexe 6). Un calendrier des journées Infectiopôle Sud et d'excellence à Marseille est discuté.

La journée des étudiants se déroulera à Marseille au printemps 2012, dans les locaux du Conseil Régional. Les membres du CA sont cordialement invités.
La réunion du séminaire scientifique se déroulera à l'automne 2012 (novembre) et inclura cette année le département des Sciences Humaines et Sociales.

6) Point budgétaire 2011

Les comptes 2011 sont présentés par l'expert comptable.
La simple modification des statuts, sans création d'une entité nouvelle, permet la globalisation des comptes. Dans ce cadre l'apport des fonds de l'Infectiopôle Sud sera de 3M€ incluant la part non consommable de 1M€ applicable à Méditerranée Infection.
Le budget prévisionnel est également présenté (annexes 7).

7) Question sur les bourses de thèse pour les étudiants étrangers (bourses ou CDD)

Un point sur le fonctionnement des bourses de thèses est fait (annexe 8).
Étant donné que :

- L'application d'un CDD ne semble pas rationnelle dans certains domaines (ex. dans celui des Sciences Humaines et Sociales, les étudiants travaillent chez eux et non en laboratoire)
- La France doit faciliter l'accès à l'éducation et aux diplômes, et se baser pour cela sur le seul mérite (cf. Convention Européenne des Droits e l'Homme)
- Le CDD pour les étrangers semble sur le point d'être remis en question par le gouvernement
- Les étudiants étrangers « de passage » en France n'ont pas à cotiser pour une retraite sur le territoire français
- Ils reçoivent parfois des bourses de leur pays d'origine qui pourraient leur être retirées s'ils étaient en contrat en France
- Il n'y a aucune obligation légale à proposer des contrats plutôt que des bourses aux étudiants étrangers en thèse

Il est proposé que les étudiants étrangers faisant leur thèse au sein de Méditerranée Infection continuent à bénéficier d'une bourse et non d'un CDD.

RÉSOLUTION

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

8) Point sur l'avancement de la nouvelle fondation :

Didier Raoult fait un point est fait sur l'avancement de Méditerranée Infection et son financement.

Le programme est en cours de finalisation. La question à résoudre concerne la conception réalisation, à savoir si la sélection procèdera par concours, ou simple mise en concurrence. Un cabinet juridique a été sollicité sur ce point.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h40.

Yolande OBADIA
Présidente



Didier RAOULT
Directeur



